

MONTREAL

OCTOBRE

1912



XXVIII*

ANNEE

No 10

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

LE DEUIL DU LOUP

(1226)

Vieux tableau.



OILE sans nom ; de date et d'école indécise.

L'humble cellule, où meurt l'humble François
[d'Assise ;

Sur la natte de crin et l'oreiller de bois,
Armé du crucifix qu'il serre entre ses doigts,
Il sourit à la mort, à la Croix — sœurs bénies ;
Les Frères affligés disent les litanies ;

Et leurs torches de cire aux flottantes rougeurs
Eclairent, près du mur, deux rossignols songeurs,
Doux amis du bon Saint qui lui restent fidèles.
Un essaim d'Anges blancs aux longs battements d'ailes
Viennent cueillir son âme et planent au-dessus,
En attendant un mot, un signe de Jésus.
Mais regardez au fond. La fenêtre est ouverte ;
Voyez là-bas, là-bas, ce coin de forêt verte ;

Et, sous les arbres verts qui se tordent au vent,
Un loup, le front penché, les pattes en avant,
Les yeux à demi-clos et la mine attendrie ;
On sent qu'il est ému, qu'il compatit, qu'il prie :
Car ce loup sait prier ; c'est un loup pénitent ;
Sa voix ne trouble plus la forêt qui l'entend ;
Les enfants n'ont plus peur du loup qui se promène...
Ce loup, buveur de sang, mangeur de chair humaine,
Un soir, à Gubbio, François l'a converti ;
Il a fait honte au loup, le loup s'est repenti ;
Par jugement formel et sévère ordonnance,
François a condamné ce "frère" à l'abstinence,
Et depuis le vieux loup, comme un chrétien fervent,
Observe le Carême et pratique l'Avent ;
Près de l'agneau qui bêle, il paît dans la prairie ;
Sur les talus, il broute herbe et mousse fleurie ;
Lorsque la soif le brûle, il boit, mais en courant,
L'eau de la source bleue et le flot du torrent.
François meurt ; et le loup comprend ; le loup devine ;
Il va frappant du front les rocs de la ravine,
Mêlant son cri d'angoisse aux murmures des eaux,
Aux longs *De Profundis* du vent et des oiseaux ;
Car, tandis que le Ciel applaudit et s'incline,
Un grand deuil assombrit la nature orpheline :
François était l'ami des champs, des monts, des bois ;
Pour louer le Seigneur, il leur prêtait sa voix ;
Et toute créature, à sa mort, se recueille
Ou gémit : le torrent, l'oiseau, l'arbre, la feuille ;
Le fruit n'ose tomber, l'herbe n'ose fleurir...
Et le bon vieux loup pleure un saint qui va mourir.

P. DELAPORTE, S. J.



Credo

L'INFLUENCE FRANCISCAINÉ

SAINT FRANÇOIS DE BORGIA

ET LES FRANCISCAINS (1)



ux reproches que lui faisaient les habitants de Gandie quand elle s'enferma à Sainte-Claire, Isabelle de Borgia avait répondu que son départ ne nuirait pas à l'Etat ; pour consoler sa mère elle ajouta que le duc Jean aurait un *fi/s* du nom de François qui assurerait la succession au duché.

Peu de temps après la profession d'Isabelle, la duchesse de Gandie sentit cette prophétie exaucée. Pour assurer la protection divine sur son premier enfant, elle avait répandu beaucoup d'aumônes et de prières. Ses douleurs étaient extrêmes, elle implora Saint François d'Assise et promit d'appeler François l'enfant qui naîtrait d'elle. Du couvent des Clarisses, elle se fit apporter un cordon du Patriarche. Elle s'en ceignit, et mit à sa prière toute la ferveur que lui inspiraient sa piété et le danger où elle était de mourir.

Le 28 octobre 1520, elle donna le jour à son premier-né qui devait être Saint François de Borgia et d'Aragon. A cette date, le roi Ferdinand, bisaïeul de l'enfant, gouvernait encore l'Espagne. Son autre bisaïeul, le pape Alexandre VI, était mort depuis sept ans.

La cour de Gandie subissait l'influence de la mère et de la sœur de Jean II, — Marie Enriquez et sa fille Isabelle de Borgia. — Les jeunes princes avaient besoin de cette tutelle, mais personne ne l'accepta plus docilement que François.

(1) D'après le *Saint François de Borgia* du R. P. Inau, s. j. Voir la REVUE juin 1912, p. 261. La fête de Saint François de Borgia se célèbre le 10 octobre.

Le couvent de Sainte-Claire fut sa première école. La duchesse voulait avoir un fils instruit. Elle lui donna pour maître un théologien estimé, le chanoine Ferran. A quatre ans, François savait déjà ses prières ; à cinq ans, il récitait tous les jours à genoux sa leçon de catéchisme. A la cour de Gandie, chacun avait accoutumé de tirer au sort, chaque année, un patron spécial. La veille et le jour de sa fête, on servait à dîner à deux pauvres. François pratiqua toujours cette coutume, et plus tard l'introduisit dans son Ordre. Il aimait, comme bien des enfants, à imiter les cérémonies liturgiques, à les apprendre à ses pages. Son père disait parfois avec humeur qu'on élevait son fils en clerc plutôt qu'en gentilhomme, et la duchesse répétait à l'enfant : " Il vous faut des armes et des chevaux, François, et non pas des images et des sermons ; j'ai demandé au ciel un duc et non un moine. Soyez dévôt, mais restez chevalier. "

Si François penchait si fort vers la piété, la faute n'en était pas au docteur Ferran, mais à Dieu, qui sait, mieux que les hommes et souvent malgré eux, former les saints qu'il s'est choisis. François était charmant de visage et d'allure. Il eut toujours le grand air et la grâce des Borgia. Son caractère facile le rendait sympathique. Il avait un esprit heureux ; à sept ans, il commença d'apprendre la grammaire, le castillan, et peut-être l'italien. Le chanoine Alphonse d'Avila lui enseignait le calcul et la musique. Un gouverneur le formait au maniement du cheval et des armes.

François écoutait et retenait à merveille les discours. Aux Clarisses de Gandie, sa grand'mère et sa tante Isabelle s'amusaient parfois à l'installer en chaire et à lui faire répéter des sermons. Un jour, il débita ainsi une Passion avec une extraordinaire assurance.

François avait dix ans quand mourut la duchesse. Voyant sa mère agoniser, il se retira dans une chambre et après avoir beaucoup pleuré et prié, il eut, dit-

on, l'idée de se flageller. Il préludait ainsi aux douloureuses macérations que Dieu plus tard lui inspirera d'accomplir pour le perfectionner sans doute, mais, peut-être aussi pour faire expier à l'innocent les fautes des ancêtres coupables.

En vertu du privilège accordé par Clément VII en 1530, le marquis de Lombay, duc de Borgia, et sa famille, étaient dispensés des abstinences et des jeûnes ecclésiastiques. Cependant, sans doute pendant l'Avent de 1541 — François avait alors 21 ans — le jeune prince voulut se soumettre au grand jeûne en usage chez les Franciscains, dont il était *Tertiaire*. De tout l'Avent, il ne fit donc qu'un repas maigre, composé d'un plat de légumes, de pain et d'eau. Le soir, il ne prenait qu'une simple collation. Il se trouva si bien de ce régime qu'il le continua, paraît-il, une année entière. Vice-roi, dit un témoin du procès de Gandie, le marquis — François — tenait toujours deux tables largement servies pour ses invités. On lui présentait, à lui, son écuelle de légumes, et il avait accoutumé ses hôtes à ne plus même remarquer cette singularité.

Tous conviennent qu'il menait une vie très pénitente, qu'il usait de vêtements fort simples, qu'il habillait ses domestiques très modestement et ne permettait dans sa demeure ni jeux ni divertissements profanes, qui pussent offenser Dieu ou donner occasion de murmurer. (1)

Contreras, dans sa belle déposition, ajoute que, duc de Gandie, François Borgia se flagellait les vendredis et trois fois par semaine durant le carême ; qu'il jeûnait au pain et à l'eau les lundis, mercredis et vendredis de carême. Il a su cela de deux serviteurs du palais et par des chevaliers de Valence informés, eux aussi, par la domesticité. Gaspar de Berenguer, serviteur du duc Carlos, fils du Saint, affirma au procès de Saragosse (1610) avoir entendu dire à son maître, qu'étant duc

(1) Il est permis de voir là les prescriptions de sa Règle de Tertiaire.

de Gandie, François jeûnait tous les vendredis en mémoire de la Passion et qu'il se flagellait souvent si fort que les murailles en restaient tachées de sang.

A Barcelone, le marquis de Lombay — François — avait présumé à cette vie pénitente par des austérités dont il est malaisé de fixer la nature et le nombre. Il les tenait trop secrètes pour que les mieux informés aient pu les découvrir. Un témoin indique bien qu'avant de traiter une affaire ou de faire une visite importante, le vice-roi se disciplinait. Le reste, on est réduit à le conjecturer...

Mais ce que l'on sait, c'est que cet amour extraordinaire de la pénitence était né en lui de l'esprit franciscain. Outre les souvenirs de sa première éducation, un fait curieux et que nous allons rapporter, justifie cette allégation.

A son arrivée à Barcelone, le marquis de Lombay avait choisi comme confesseur le P. Jean Michol, des Frères Prêcheurs. Il avait aussi de fréquents rapports avec le P. Dominique Guzman, provincial du même Ordre ; mais l'homme qui, à cette époque, eut sur sa vie la plus forte influence, fut un simple frère lai de l'Ordre de Saint François, Jean de Texeda.

Texeda était né à Sellejon, dans le diocèse de Placencia. (1) Son frère avait commis un meurtre en défendant leur père, et par crainte de représailles, Jean s'enfuit en Andalousie. Un jour, à Xérez, un étranger attaque Texeda. Celui-ci renversa son adversaire et l'épée à la main il allait l'achever, quand mû par un bon sentiment, il lui fit grâce. Il fut récompensé de sa générosité par une apparition du Sauveur qui décida sa conversion. Des actes de singulière humilité signalèrent ce changement. Texeda revint ensuite à Sellejon, se construisit un ermitage à l'endroit même où son frère

(1) Vida del Bienaventurado P. Fr. Juan Tejada, fraile menor etc... écrite par un Père de la C^{te} de Jésus. Minis. Arch.-gén. de Valence.

avait tué son ennemi. Il y vécut deux ans. Appelé à l'Ordre de Saint François, il fut reçu à Barcelone comme frère lai. Sa ferveur et son austérité étaient extrêmes, et son biographe anonyme lui compose toute une légende dorée, tissée de visions et de prophéties. En l'une de ces visions Texeda aurait aperçu un personnage que Dieu destinait à une haute prélature dans l'Eglise. Pendant les fêtes du carnaval, le frère croisa peu après le cortège du vice-roi, — François — et son étonnement fut grand de retrouver dans le marquis de Lombay l'homme dont Dieu lui avait indiqué la sainteté future. Un visiteur de l'Ordre passa, sur ces entrefaites, à Barcelone. Ravi du trésor qu'il découvrait en l'humble frère, il en parla au vice-roi qui voulut connaître Texeda. Celui-ci profita de cette occasion pour dire à François de Borgia ce que Dieu attendait de lui. Quoi qu'il en soit des merveilles qui précédèrent leur rencontre, il est certain qu'à partir de ce moment le marquis de Lombay ne voulut point se séparer du Franciscain. Avec la permission du pape, il le prit en sa compagnie et l'emmena à Gandie. L'évêque de Carthagène, don Esteban de Almeyda, conféra le sacerdoce au frère lai qui, bien que sans études, en remontrait aux plus doctes théologiens. Texeda mourut à Valladolid (1) le 6 août 1550.

C'est en 1541 probablement qu'eut lieu la rencontre de Borgia et du frère et c'est de cette rencontre que date l'élan de ferveur austère qui emporta depuis le marquis de Lombay. Texeda fut son premier guide dans la voie de l'héroïsme. Le Père Lamberto Despes, Définitiveur de l'Ordre franciscain et ami du saint duc, rapporta au procès de Saragosse avoir souvent entendu dire à Texeda que le duc de Gandie était un saint éminent.

(1) Le 10 juin 1541, le ministre général des Franciscains communiquait au marquis de Lombay et à sa famille les mérites et biens spirituels de l'Ordre.

Si le jugement de l'Eglise a élevé le disciple bien au-dessus de son maître, du moins peut-on faire à celui-ci l'honneur d'avoir initié Saint François de Borgia à la science où il devait exceller.

C.-M.



Le Tiers-Ordre dans la pensée des Papes

LES PRÉJUGÉS

(suite)

III

LE Tiers-Ordre... une confrérie de bonnes personnes qui jouent à la religieuse.

Eh bien non. 1° Le Tiers-Ordre n'est pas une confrérie, il est plus que cela. 2° On n'y joue pas à la religieuse ni au religieux, on fait sérieusement dans le Troisième, sous une forme différente et appropriée, ce que font les Franciscains et les Clarisses dans le Premier et dans le Second Ordres, on y observe une Règle. " *Le Bienheureux François*, dit Nicolas IV dans sa Bulle, *le fondateur de cet Ordre* (entendez bien, c'est un Ordre) *a instruit ses enfants dans la pureté de la foi ; il a voulu qu'ils la professent hautement, qu'ils la conservent fidèlement et qu'ils la mettent en pratique.* "

Voilà à quoi jouent les tertiaires.

En 1725, Benoît XIII écrivait : " *Nous statuons et déclarons que le Tiers-Ordre a toujours été et reste encore, saint, méritoire, et de plus, qu'il est vraiment dans la force des termes un ordre renfermant dans son unité les séculiers répandus par toute la terre, puisqu'il a sa*

Règle approuvée par le Saint-Siège, son noviciat, sa profession et un habit de forme et de matière déterminées.”

Pie IX en 1848 renouvelait la même affirmation presque dans les mêmes termes — “ un *Ordre véritable distinct de toute autre association.*”

Et Léon XIII, le 7 juillet 1883, aux supérieurs généraux de l'Ordre Séraphique — “ *Quelques-uns peuvent croire par l'effet de la nouvelle constitution “ Misericors ” (par laquelle la Règle est adoucie et mise à la portée des tempéraments modernes) que le Tiers-Ordre est devenu une simple confrérie ou sodalité. Ce n'est pas notre pensée, mais comme nous l'avons déjà déclaré, son essence et sa nature ont été maintenues. Il n'est pas une confrérie, mais il reste un ordre véritable.*”

Je n'ajoute qu'un mot pour ne laisser d'équivoque dans l'esprit de personne. Le Tiers-Ordre étant un ordre institué pour tous les chrétiens vivants dans le monde, il ne saurait jamais y être question des trois vœux. Les riches gardent leur fortune, les gens mariés font chrétiennement leur devoir et l'on ne doit l'obéissance qu'aux lois de Dieu et de l'Eglise.

IV

Dans le Tiers-Ordre, il n'y a que des servantes !

Pardon, Madame. Saint Louis, roi de France, n'était pas un valet, et Sainte Elisabeth de Hongrie était une duchesse ; il est vrai qu'elle s'était faite la servante des pauvres. Je tiens à votre disposition une fort belle liste de Tertiaires titulaires de très grands noms et pour vous prouver que toutes les gens de votre condition... et au-dessus, même au XX^e siècle, ne pensent pas faire un contre-sens évangélique en s'enrôlant dans l'Ordre de la Pénitence où il y a tant de petit monde, je vous citerai en France seulement, le général Geslin de Bourgogne, décédé il y a peu de temps et que l'on regardait comme le premier cavalier de France; et encore

feu le duc d'Alençon, qui a voulu être enseveli dans le grand habit de bure, ceint de la corde, et qui sera représenté sur son tombeau dans ce costume et baisant la Règle du Tiers-Ordre. Mme la comtesse de Saint-Laurent, la présidente générale de la Ligue des Femmes Françaises, est une Tertiaire convaincue et fidèle. J'ai eu un jour l'occasion d'en causer avec elle et elle me disait qu'elle voudrait voir s'enrôler dans le Tiers-Ordre toutes les femmes françaises. Je pourrais prendre mes exemples plus près de vous.

Je n'ose vous dire, Madame, que Pie IX et Léon XIII étaient tertiaires, comme l'est également Pie X, car vous vous souviendriez sans doute de l'ancien petit curé de campagne dont il est question dans le journal que vous lisez.

Ecoutez, s'il vous plaît, Léon XIII sur ce sujet :
“ Si par le Tiers-Ordre, la foi, la piété, l'honnêteté des mœurs venait à refleurir ... la question des rapports du riche et du pauvre serait vite réglée, par cela même que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre content de son sort et de son travail, puisque l'un doit aller au ciel par la patience, l'autre par la libéralité. ”

« Le Tiers-Ordre, écrivait Pie X en 1909 dans sa lettre au général des Franciscains, le Tiers-Ordre est merveilleusement apte à restaurer les mœurs dans l'universalité du monde chrétien, par là même qu'il reçoit les fidèles des deux sexes sans distinction de rang et de condition. »

Ce qui ne veut pas dire que les distances établies par la Providence ne seront pas observées et que les serviteurs se regarderont comme les égaux de leurs maîtres. Loin de là.

Enfin, Madame, si rien ne peut vous convaincre, ni les faits, ni l'enseignement des papes, ni le bon sens, permettez un conseil : ne réfléchissez pas trop sur l'enfance et sur la pauvreté de Jésus ; ce petit a senti la paille à Bethléem et les copeaux à Nazareth et il

ne changeait pas d'habit. Le jour où vous songeriez à tout cela, vous ne voudriez plus aller communier.

V

Je passe "la société secrète de dévotes". Les revues et les publications franciscaines qui se multiplient de jour en jour ne font point de mystères, et elles pénètrent partout en passant par l'Administration des Postes. Depuis un certain nombre d'années, les journées franciscaines, les congrès franciscains, nationaux, régionaux, diocésains, sont devenus très fréquents, en Italie, en Autriche, en Espagne, en France, et le Souverain Pontife les approuve, les encourage, les bénit, parce qu'il sait que le but n'est pas de faire du bruit, mais du bien. Nous ne vivons donc pas sous un éteignoir, et nous ne conspirons pas dans l'ombre, c'est entendu.

VI

Il en est enfin qui déteste le Tiers-Ordre et qui partent plus ou moins ouvertement en guerre contre lui.

Tout doux : " *Si quelqu'un, dit Nicolas IV, osait tenter de contredire à notre ordonnance (approuvant la Règle du Tiers-Ordre) il encourra, qu'il le sache bien, l'indignation de Dieu.* "

Et bien que, les actes des Souverains Pontifes n'étant pas caducs, il suffirait que ce fût une fois dit, d'autres Papes l'ont répété et en tout cas Grégoire IX voulut accentuer la note : " *Quiconque aura la hardiesse de critiquer, de contredire ou de tourner en dérision le Tiers-Ordre, en disant par exemple qu'il n'est ni bon ni utile, encourra la malédiction de Dieu.* " Il ajoute : " *Quiconque sans contredire ou désapprouver le Tiers-Ordre, oserait néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave ; il a empêché un grand bien et mis un obstacle au profit spirituel d'une âme.* " Simples formules?... Cela dépend du plus ou

moins de parenté que l'on peut avoir avec le modernisme récemment condamné.

Léon XIII disait en septembre 1900 à l'occasion du Congrès international des Tertiaires. *" Le législateur Saint François légua comme testament à ses disciples le respect du Siège Apostolique... surtout ce respect qui consiste à lui obéir soit qu'il donne des ordres, soit qu'il se contente de conseiller ou simplement d'exhorter. "*

" Je veux entrer de suite dans le Tiers-Ordre, disait le Cardinal Pie, car si je n'y entrais pas après ce qu'en a dit le Pape, il me semble que je ne serais plus catholique. "

Ce respect du Saint-Siège et des paroles qui tombent du Vatican ne convient pas seulement aux Tertiaires ; il convient à tous les catholiques.

C'est pourquoi je termine avec confiance par deux vœux que j'emprunte encore à Léon XIII, l'un adressé aux fidèles, l'autre aux pasteurs.

Aux archevêques et évêques réunis à Assise pour célébrer le 700^e anniversaire de la naissance de Saint François, il disait : *" Il est du devoir de tout catholique de s'employer à ce que, dans le sanctuaire de la famille, entre cette précieuse institution du Tiers-Ordre. "*

Dans sa fameuse Bulle " Auspicato " s'adressant aux prêtres : *" Que ceux qui ont charge d'âmes enseignent avec soin ce qu'est le Tiers-Ordre ; combien il est facilement accessible à chacun ; quels grands privilèges lui sont accordés et combien d'avantages il promet, aux particuliers et aux nations. "*

Pie X ne parle pas différemment ; nous avons cité assez de paroles du Bien-aimé Pontife pour pouvoir nous dispenser de les rapporter ici. Et il nous reste à conclure :

LES PAPES VEULENT LE TIERS-ORDRE : ils veulent PAR
LUI SAUVER LE MONDE.

MGR CHICHY,
Vic. gén. de SAINT-DIÉ.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(Suite.)

LE Père Gabriel de la Ribourde quitta les Trois-Rivières pour aller reprendre sa mission du lac Ontario, au fort de Catarakoui. Nous avons déjà dit qu'en 1675, à l'automne, les Pères Luc Buisset et Léonard Duchesne s'y étaient rendus. Le Père Léonard n'y resta pas longtemps. "C'était un religieux d'un grand zèle," mais "il était d'une constitution délicate et faible." (1) Retourné en France, il mourut à Paris le 18 décembre 1679. (2) Il fut remplacé au fort Frontenac par le Père Louis Hennepin qui y passa les années 1676 et 1677; ce dernier revint lui-même à Québec en 1678, y fit une retraite et se munit de ce qui était nécessaire pour les fonctions du saint ministère (3) que lui et plusieurs autres récollets auraient à exercer dans le voyage de découvertes entrepris par la Salle.

En se rendant au fort Frontenac en 1678, le Père

(1) *Mortuologe des Récollets.*

(2) *Ibid.* et *Table générale des Récollets de Saint Denis*, Bibl. Nat. Paris.

(3) *Nouvelle Découverte, etc.*, Utrecht, 1697, p. 60.

de la Ribourde allait prendre la place du Père Hennepin. Le Père Luc Buisset restait toujours à son poste. En arrivant sur les lieux, où le premier il avait exercé le saint ministère, le Père de la Ribourde dût être surpris à la vue des changements opérés. Durant les années 1676 et 1677, La Salle avait transformé sa concession. Citons plutôt le mémoire présenté par La Salle à Colbert au printemps de 1678. Durant les années 1676 et 1677, (1) " il a fait élever... un fort à quatre bastions, de 360 toises de tour, revêtu d'un rempart de 17 pieds d'épaisseur, soutenu par une forte muraille de 24 pieds de haut et fortifié du côté de la terre, qui est le seul accessible, d'un fossé de 12 pieds de profondeur taillé dans le roc. Il y a commencé et même fort avancé de grands logements et de beaux magasins où il y a neuf petites pièces de canon, des grenades, des armes, des munitions, des vivres et des marchandises et une garnison de quatre-vingts hommes, tant soldats que gens de travail.

" Il a fait défricher 11000 à 12000 arpents de bonne terre... Il a fait bâtir quatre barques pontées, dont il y en a deux de vingt-cinq tonneaux, une de trente et une de quarante... Il a déjà fait deux villages : l'un de douze familles françaises auxquelles il a fait bâtir des maisons et donné des terres toutes défrichées ; l'autre de cent familles de sauvages qu'il a attirés par ses caresses, qui s'accoutument à la discipline et consentent avec plaisir que deux Pères Récollets qui sont au fort et à qui il a fait bâtir une maison et une église, élèvent leurs enfants à la française...

" Les prières se font en commun soir et matin. Tous les Français y entendent la sainte messe tous les jours ouvriers et les dimanches la grande messe, le catéchisme

(1) Pour être plus précis il faudrait dire, d'après le mémoire que nous allons citer : du mois d'août à novembre 1676-1677.

et les vêpres. On n'y souffre ni ivrognerie ni désordre, tant parmi les Français que parmi les sauvages. Le R. P. Custode des Récollets. (1) qui y a demeuré assez longtemps, pourra confirmer de bouche le témoignage que deux autres Récollets ont rendu par écrit "... (2)

Nous n'avons pas hésité devant cette citation un peu longue, parcequ'elle met sous nos yeux les progrès accomplis au fort Frontenac depuis le premier séjour en ce lieu du Père de la Ribourde et nous fait connaître le genre de ministère que les Récollets y remplissaient et qu'il était appelé à continuer.

Au cours de cette citation on a dû remarquer que La Salle avait fait bâtir une maison et une église pour les Récollets; (3) c'est-à-dire que La Salle en paya les frais. Les travaux furent dirigés par les Pères Hennepin et Buisset (4) Ces édifices étaient situés à une petite distance du fort, à peu près entre les deux villages et près du lac Ontario. La Salle se montra généreux pour les Récollets. Le 5 novembre 1676, " désirant contribuer de tout son pouvoir à ce que Dieu soit servi audit lieu et environs et pour sa plus grande gloire, " il donna aux Récollets, " une île appelée île des Récollets qui est à l'entrée de la rivière de Kataracouy... de plus... dix arpents de terre de front sur dix de profondeur à prendre au delà de la dite rivière vis-à-vis la dite île... " (5)

L'année suivante 1677, le 22 mars, La Salle fit aux

(1) Le Père Potentien Ozon, qui, nous l'avons rapporté, fut Commissaire Provincial du printemps de 1676 à l'automne de 1677. Durant ce temps il alla visiter, selon le devoir de sa charge, la mission du Fort Frontenac.

(2) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. 1^{er}, pp. 334, 336.

(3) Leclerc nous apprend la même chose dans : *Premier Etablissement de la foy*, vol. II^e p. 127. D'après ce qu'il en dit on voit que la maison et la chapelle ne formaient qu'un bâtiment.

(4) Hennepin, *Nelle Découverte*, etc. pp. 60, 66.

(5) Duquet, notaire, greffe de Québec.

Récollets une autre concession de quinze arpents de terre de front sur vingt de profondeur située sur le grand lac Ontario... avec tous droits de chasse et de pêche dans toute l'étendue du dit lac et rivière qui en dépendent, plus le pouvoir et permission le prendre du bois dans l'île de Buade autant qu'il leur en sera nécessaire soit pour leur chauffage ou pour les bâtiments qu'ils y voudront faire construire... " (1) Il semble bien que ce soit sur cette dernière concession que furent bâties l'église et la maison des Récollets. C'est là que le Père de la Ribourde, toujours vaillant malgré le poids des années, se remit aux travaux du saint ministère et arrosa encore une fois de ses sueurs cette portion de la vigne du Seigneur.

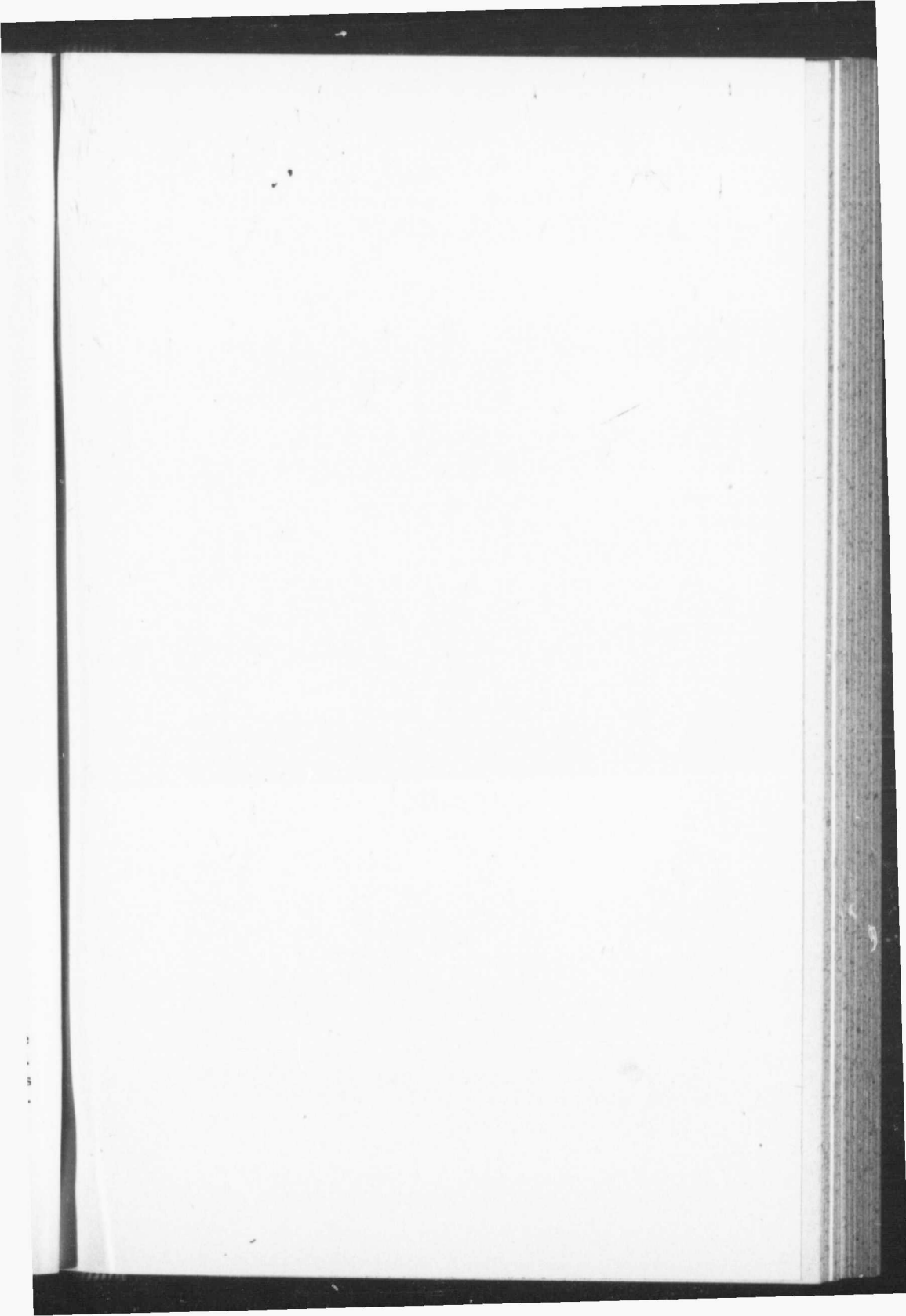
Mais des événements importants se préparaient auxquels le Père de la Ribourde allait prendre une part active. Il allait être appelé à la dure tâche de traverser les grands lacs, de vivre de la vraie vie des sauvages et finalement à féconder de son sang généreux le nouveau champ d'apostolat où nous allons le suivre.

(A suivre.)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



(1) Duquet, notaire, Cet acte n'a pas été retrouvé parmi les minutes de ce notaire quoiqu'il soit mentionné dans son répertoire. Réveillaud, *Hist. Chronol.* p. 191, en a reproduit les passages essentiels d'après un exemplaire aux archives de Versailles. Margry signale aussi ce document. vol. 1 p. 298, mais n'indique pas la concession de 1676.





MORT DE SAINT FRANÇOIS

SAINT FRANÇOIS MOURANT SE FAIT LIRE
LA PASSION DU SEIGNEUR

GIOTTO

SAINT FRANÇOIS MONTANT AU CIEL
APPARAÎT A L'ÉVÊQUE D'ASSISE



Prière

A Saint François mourant

Deus meus et omnia !

RAYON jailli du Christ, ô grand Pauvre d'Assise,
Dont le nom, depuis sept cents ans glorifié,
Evoque, aux yeux ravis de mon âme indécise,
L'image de Jésus humble et crucifié ;

Daigne de ta Beauté la rendre toute éprise ;
Que par l'Amour divin mon cœur sanctifié,
Puisse en son idéal une règle précise,
Pour aller jusqu'à Dieu, chaste et pacifié.

Allume dans mon sein la flamme séraphique ;
Qu'inlassable et fécond mon humble effort s'applique
A me montrer à tous ce qu'il faut que je sois !

Apôtre de Bonté, de Joie et de Lumière,
Oui ! Et daigne illuminer mon âme tout entière,
D'un reflet de ta gloire, ô Père Saint François.

(Heures Franciscaines)

FR. J.- VIANNEY, O. F. M. (Eug. Gobert)

Un miracle de Sainte Claire



LA célébration du VII^e centenaire de la profession de Sainte Claire entre les mains de Saint François, en ravivant le culte de la glorieuse PREMIÈRE-NÉE du Patriarche d'Assise, a démontré que son crédit auprès de Dieu n'avait pas diminué au cours des âges. Des miracles ont été la réponse du Ciel aux solennités terrestres. En Italie et en Espagne, où le culte des saints se manifeste avec des élans de piété et de confiance qui étonnent notre foi plus lente et froide, on signale plusieurs faits vraiment extraordinaires. Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, grâce à la Révérende Mère Abbesse des Claris-

ses d'Assise, la relation authentique de l'un de ces faits, la guérison instantanée d'une jeune religieuse, durant la nuit même du 19 mars. Nos lecteurs se souviennent que le Souverain Pontife avait permis que dans le cours de cette nuit mémorable, la Sainte Messe fût célébrée et le Très Saint Sacrement exposé. Le T. R. P. Ange-Marie leur raconta les émotions de cette "LUMINEUSE NUIT" au monastère canadien de Valleyfield, dans notre numéro de mai. C'est dans l'une de ces cérémonies, célébrée à Forli, que le miracle a eu lieu.

Voici maintenant la lettre de la Rde. M. Abbessé ;

Loué soit Jésus au Saint Sacrement

MONASTÈRE DES CLARISSSES DU CORPUS DOMINI

FORLI (ROMAGNE) ITALIE

30 avril 1912.

A la très Révérende Mère Abbesse

du Monastère de Sainte Claire.

J'aurais dû depuis longtemps vous donner la relation des fêtes centenaires célébrées en l'honneur de Notre Séraphique Mère Sainte Claire du 17 au 21 mars, lesquelles nous nous sommes efforcées de tout notre pouvoir de rendre pieuses et solennelles. Le motif principal de mon retard a été de vous donner des nouvelles plus assurées et plus certaines d'un fait prodigieux opéré de Dieu par l'intercession de Sainte Claire pendant la nuit même de la solennelle commémoration du 19 au 20, dans la personne d'une de nos jeunes religieuses, malade et qui fut instantanément guérie.

Sœur Marie Séraphine du Sacré-Cœur, dans le siècle Attilia Vitali, était atteinte depuis trois ans d'une broncho-alvéolite tuberculeuse, répandue dans tout le côté droit, avec des points pleurétiques et des ulcérations du pharynx, accompagnée d'une toux continuelle très intense et d'une aphonie complète, rebelle à tous les soins. Dans les jours des fêtes centenaires elle fut plus souffrante encore; la toux particulièrement ne lui laissant aucun répit. Nécessairement contrainte de garder le lit, elle nourrissait cependant un très vif désir de veiller avec ses sœurs pour l'Adoration du Très Saint Sacrement dans la nuit sainte. A dire vrai, à la demande qu'elle me fit de lui en accorder la permission, je n'osai y consentir, craignant d'augmenter ses souffrances; mais vaincue par ses instantes prières, je lui per-

mis cependant de se lever à 10 heures pour venir au chœur avec nous. Inutile de dire que comme toujours il en résulta des quintes de toux obstinées et incessantes qui touchaient de compassion.

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, qui en cette nuit de paradis s'était plu à s'unir à nous, remarqua avec une pénible attention en célébrant la Sainte Messe, les souffrances de la pauvre Sœur Séraphine, laquelle pourtant surmontant la violence du mal, eut le courage d'assister à toutes les saintes fonctions de l'office, la Messe, la rénovation des vœux, la procession.

Au moment de la communion, la toux cessa de fatiguer Sœur Séraphine.

Au chant du *TE DEUM*, elle se sent inspirée d'unir sa voix à celle de ses sœurs; elle essaie de chanter et s'aperçoit qu'elle a recouvré sa voix comme auparavant. Je vous laisse à penser, ma Révérende Mère, l'émotion sensible éprouvée par la religieuse à ce changement subit qui fut sa guérison instantanée.

A partir de cette nuit elle n'eut plus de toux, et le jour suivant elle put se prêter à tout le service de la Communauté dans la sainte psalmodie, et lut les leçons de matines à voix haute sans la moindre fatigue. Depuis lors elle a joui et jouit encore d'une parfaite santé. La toux n'a pas reparu; sa voix est claire et distincte; son sommeil tranquille, ses forces renouvelées. Un bien-être général lui permet de remplir des offices même pénibles dans la Communauté: actuellement elle est dépen-sière et elle s'acquitte de cette charge avec toute facilité.

A ma demande, le médecin qui l'a soignée a délivré après un minutieux examen le certificat suivant.

"Forli, le 28 avril 1912. Le soussigné certifie que
"Sœur Séraphine Vitali, religieuse professe au Monas-
"tère du Corpus Domini de Forli, atteinte depuis trois ans
"de broncho-alvéolite répandue en toute la partie supé-
"rieur du poumon droit, d'origine tuberculeuse, accompa-
"gnée de toux continuelle obstinée et d'aphonie com-

“ plète, aujourd'hui est complètement guérie. Pour la vérité.
“ Signé : Dre Domizio Mercuri, médecin traitant. ”

Notre reconnaissance à Jésus-Hostie et à notre Sainte Mère Claire est indescriptible. Nous avons accompli en privé une cérémonie d'action de grâces. Mais nous nous réservons de rendre publics nos remerciements à Jésus-Hostie et à notre glorieuse Mère Sainte Claire dans les fêtes d'août. Toutefois nos humbles actions de grâces seront impérissables. Que votre vénérable Communauté, première-née et gardienne heureuse des précieux restes de Notre Mère, se fasse notre interprète et nous aide à remercier Dieu et Sainte Claire, y invitant aussi toutes nos Sœurs, par la publication de ce fait prodigieux, dans les Annales de l'Ordre Séraphique.

Veillez présenter mes respects à toute la Communauté et me croire avec tout le respect dû, votre fille dévouée en J.-C. Signé : Sr. M. Angelica dell' Immacolata, abbesse. ”

A cette relation, S. G. Mgr l'Evêque de Forli a bien voulu ajouter l'attestation suivante :

“ Forli, 1^{er} juin 1912. Le soussigné, Evêque de Forli, certifie en tous ses détails la vérité du récit de la Rde “ Mère Abbessse du “ Corpus Domini ” sur la maladie et “ la guérison instantanée de Sr Marie-Séraphine du Sacré-“ Cœur de Jésus. Signé : Raimondo, évêque. ”

Unissons nos actions de grâces à celles de ces saintes religieuses, si agréables à leur Mère et Fondatrice, mais aussi renouvelons-nous dans la dévotion et la confiance à son égard.



L'AUMONE est un pieux stratagème au moyen duquel on achète pour ainsi dire, les âmes. Par elle on place les pauvres dans une sorte de nécessité de suivre les bons conseils qu'on leur donne pour leur salut.

Sainte Angèle de Mérici.



NOUVELLES DE ROME

LES chaleurs ont fait leur apparition à Rome ; bourgeois et étudiants fuient vers la montagne ou du côté de la mer ; les pèlerins se font rares, à peine si l'on rencontre quelque petit groupe d'Allemands ou d'Anglais, plus touristes que pèlerins, visitant les basiliques et les vieux monuments. Les nouvelles pareillement se font rares.

Les étudiants du Collège Saint Antoine, leurs examens, les vacances. —

Ce qu'il y eut de plus intéressant au Collège Saint Antoine furent les examens et les concours. De la fin de juin au 14 juillet, tous les jours y furent employés. Dix-huit élèves triomphèrent de toutes les épreuves et reçurent la patente de Lecteurs Généreux : six en Ecriture Sainte ; deux en Théologie dogmatique ; cinq en Histoire ecclésiastique, quatre en droit canon et un en Philosophie. De quelles nationalités sont ces lauréats ? Il y a parmi eux sept Espagnols, trois Français, (dont un de nos anciens étudiants de Québec,) trois Italiens, un Allemand, un Hongrois, un Portugais, un Hollandais et un Chilien.

Leurs noms une fois proclamés avec leurs notes, (deux Français eurent la note : *summa cum laude*,) les heureux concurrents se hâtèrent de quitter le Collège, la plupart pour rentrer dans leur Province ; non pas

cependant sans aller ensemble à Assise et à l'Alverne. Ce pèlerinage est une récompense bien méritée par trois années de labeur et il restera un souvenir consolant et fortifiant pour des religieux franciscains, qui ne reverront peut-être plus jamais le ciel d'Italie.

N'oublions pas de mentionner l'audience pontificale à laquelle avant leur départ ils eurent le bonheur d'être admis. Le Saint Père reçut nos jeunes Lecteurs avec sa bienveillance habituelle, le 11 juillet, et voulut bien bénir tout particulièrement leur « magistère et leur ministère »

Nos autres étudiants célébrèrent seuls la fête de Saint Bonaventure, notre Séraphique Docteur, et le lendemain ils partaient en vacances. Un vieux couvent situé à deux heures de Rome sur les premières pentes du Mont Subiaco leur sert de maison de campagne. Là ils se reposent de leurs fatigues en respirant l'air pur et frais de la montagne et ils s'édifient au contact des anciens souvenirs qu'évoque ce séjour. Sur la montagne Saint Benoît, le patriarche des moines d'Occident, a prié et travaillé et lutté ; et dans le monastère s'est sanctifié un de nos Bienheureux, le Bx. Bonaventure de Barcelone. Autorisé par le Pape à fonder des couvents de retraite plus isolés et plus austères, il commença par celui-ci à Vicovaro ; il y vint quelque temps et l'embauma du souvenir de ses miracles et de ses vertus.

Le Bx. Pierre de la Guareria. — A propos de saints, la S. Congr. des Rites s'est occupée ce mois-ci d'un des nôtres, le Bx. Pierre de la Guareria. Ce frère convers portugais vivait à Madère à la fin du XV^e siècle, à l'époque où Christophe Colomb fréquentait cette île et s'y essayait à des voyages plus longs et plus hasardés. A peine le bon Frère fut-il mort que son culte commença ; il fut proclamé Bienheureux et Saint par la population de l'île ; 60 ans après sa mort, l'évêque préparant le procès de canonisation avait re-

cueilli et authentiqué plus de 600 miracles. Le procès d'alors ne se continua pas, mais le culte demeura sans interruption jusqu'à nos jours et il y a lieu d'espérer qu'il sera prochainement reconnu par le Saint Siège.

L'anniversaire de la mort de Léon XIII. — Le 21 juillet se solennisait à Saint Antoine l'anniversaire de la mort de Léon XIII, l'insigne protecteur de l'Ordre franciscain. Au Vatican la cérémonie eut lieu à la Chapelle Sixtine. Sa Sainteté Pie X y assista entouré des cardinaux présents à Rome, au nombre de seize, d'un grand nombre d'évêques et de prélats et de tous les supérieurs généraux et procureurs des Ordres religieux. Pie X, de son trône, donna l'absoute.

Plus humble, mais non moins touchante, fut la même cérémonie à Carpineto, lieu de naissance du Pape défunt et séjour de la famille Pecci. Toute la petite communauté de nos religieux assistait au service et deux de nos Lecteurs y représentaient le collège de Saint Antoine. L'un d'eux, le R. P. Joseph Brunelli, prononça devant la population du bourg, réunie pour rendre ses devoirs au plus illustre de ses concitoyens, l'éloge ému du grand Pape Léon XIII.

Le VII^e centenaire de la fondation des Clarisses, à Assise. — A Saint-Damien d'Assise auront eu lieu, quand ces lignes seront lues, des fêtes en l'honneur de Sainte Claire. Un souvenir du VII^e centenaire de l'Ordre des Pauvres Dames y sera inauguré, comme à Notre-Dame des Anges fut laissé un grandiose mémorial du VII^e centenaire de l'Ordre des Mineurs. Ce sera une statue de bronze représentant Sainte Claire, douce et forte, élevant l'ostensoir du S. Sacrement, pour mettre en déroute l'armée des Sarrasins qui assiégeait Assise et montait à l'assaut de son monastère. La statue est l'œuvre du sculpteur Aureli, déjà célèbre par de belles œuvres et en particulier par le monument consacré à Saint Bonaventure sur la place de Bagnorea, sa patrie. Elevée sur un piédestal aux armes de l'Ordre et de la

ville d'Assise, la statue de Sainte Claire sera placée devant le petit couvent de Saint-Damien, à l'endroit même où les Sarrasins dressèrent leurs échelles et furent pris de panique, aveuglés et terrassés par les éclairs qui leur parurent jaillir du Saint Sacrement.

ROMANUS



Congrès nationaux

du Tiers-Ordre

DE tous côtés, dans la vieille Europe, un mouvement de confiance et d'espérance s'accroît vers le T.-O., tant recommandé par les Papes. Journées diocésaines, *chapitres* régionaux, congrès nationaux, tout est employé et — il faut le reconnaître — avec beaucoup de succès et de sympathies; tout rencontre le plus vif et le plus sincère intérêt. Le T.-O. est à l'ordre du jour.

En France surtout et en Italie, les assemblées de Tertiaires se sont multipliées et se multiplient. Il est presque impossible d'énumérer toutes ces réunions. D'ailleurs, l'énumération serait sans intérêt. Le programme de ces congrès ne varie pas: Etudier le T.-O., se pénétrer de sa valeur de sanctification individuelle et de réforme sociale, examiner et adopter les moyens les plus pratiques de lui faire rendre son plein fruit, échanger idées et expériences, émettre des vœux et prendre des résolutions à appliquer immédiatement et dont on rendra compte au prochain congrès... Voilà ce qui se fait partout.

Nous signalerons seulement à nos lecteurs les plus

importante de ces assises, les congrès nationaux tenus en Angleterre, en Allemagne et en France.

C'est à l'occasion du III^e Congrès national des Catholiques Anglais, réuni à Norwich du 2 au 5 août, que la cause du T.-O. a été promue au rang de *cause nationale*. Le T.-O. était en effet officiellement représenté au Congrès. L'attention générale avait été vivement excitée dans les congrès précédents par les œuvres sociales des Tertiaires. Et cette année, ils ont obtenu la place d'honneur qui était due à l'Ordre préconisé par les Papes.

Le jour même où se clôturait le Congrès des Catholiques Anglais, s'ouvrait à Munich le "Terziarentag Bavaois". Bien que son nom n'indiquât qu'une seule journée consacrée au T.-O., ce petit Congrès dura cependant trois jours. Le 5, fut la journée des Directeurs. Leur programme comportait l'étude du fonctionnement des Fraternités. Le soir eut lieu l'ouverture officielle du "Terziarentag".

Les rapports présentés dans la Journée du 6 furent particulièrement intéressants. Un directeur de grand séminaire, le Dr Schauer, traita du T.-O., comme *moyen de sanctification* et un Père conventuel de *l'Esprit du T.-O.*, Ceci le matin, après la messe pontificale. L'après-midi fut consacré aux œuvres spécialement indiquées aux Tertiaires : *La bonne presse, la visite des malades...* et de plus *la mission sociale* du tertiaire.

Le lendemain 7, communion générale des Congressistes et messe d'action de grâces, séance de clôture et visite facultative d'un nouvel hôpital établi par les Tertiaires de Nymphenburg.

Le Congrès national des Tertiaires Français, ainsi que nous l'avions annoncé en son temps, devait être tenu à Paray-le-Monial et coïncider avec les fêtes du Centenaire de Sainte Claire. Le programme comportait un Panégyrique de Saint François par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, une conférence de Johannes Joergensen, l'his-

torien danois de Saint François, une autre conférence de Mr Marius Gonin, secrétaire des Semaines Sociales de France et auteur d'un ouvrage sur le T.-O. qui fit sensation (Lettres à mon cousin) et plusieurs autres numéros pleins d'attrait. Aussi les nouvelles qui nous sont parvenues de sources particulières, parlent-elles avec enthousiasme de ces journées, où tout contribua à faire aimer Saint François et son œuvre. D'ailleurs la piété y tint la place principale, et surtout la piété envers le Saint Sacrement, gage de l'amour du Sacré-Cœur.

Toutes ces belles manifestations sont pleines de promesses pour l'avenir du T.-O., mieux compris, mieux aimé, mieux pratiqué et par là plus à même de donner sa mesure.

Vienne le jour où le T.-O., pourra avoir, sur cette terre si chrétienne du Canada, son véritable et efficace congrès dont le Congrès du Cap-de-la-Madeleine fut en 1908 la première mais déjà satisfaisante ébauche.



Ce qu'on pense du T.-O.

Constatation

À l'exemple des premiers chrétiens, qui s'introduisaient partout, à la cour des empereurs et dans le palais des patriciens, comme dans les rangs des esclaves, semant partout, à temps et à contre-temps, les idées nouvelles du christianisme, que les Tertiaires pénètrent dans tous les groupements, dans tous les milieux afin d'introduire avec eux l'esprit chrétien fait de justice et de charité. Les hommes qui se sont le plus occupés des intérêts du peuple depuis un quart de siècle appartiennent au Tiers-Ordre. Il est bon de le proclamer et de le constater.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Pour leur dernier sommeil

Comme aux siècles de foi, l'habit franciscain reste le vêtement de prédilection des grands hommes de la Catholique Espagne sur leur lit funèbre. Récemment encore, deux savants, Eduardo Saavedra, président de l'Académie d'Histoire, et Menéndez y Pelayo, écrivain de renom et Tertiaire, ont demandé la faveur d'être enseveli dans l'habit de l'Ordre.

Il y a des vêtements qui sont plus commodes pour vivre, et qui sont moins recherchés pour mourir.

Un apôtre de la Tempérance

UN Franciscain, le R. P. Elpidius, vient de faire à travers la Silésie ce que nos Pères ont fait dans la Province de Québec, une vigoureuse campagne contre l'alcoolisme, et en faveur de la Tempérance. Dix mille adultes ont adhéré à son programme et ont promis de ne plus boire de liqueurs alcooliques, au moins pendant un an.

CANADA

Vêtements et Professions

À la fin de l'été et des vacances et la reprise de la vie ordinaire est aussi le temps où se réalisent les résolutions générales que la réflexion et la prière avaient fait prendre. L'année 1912 a fourni à notre chère Province Franciscaine au Canada son contingent habituel de profès et de novices. D'abord le 15 août en la fête de l'Assomption de la T. S. V. Marie, cinq

jeunes hommes, dont deux élèves de notre Collège Séraphique, revêtaient les livrées de la Pauvreté. Le T. R. P. Vicaire-Provincial, qui avait tenu à présider lui-même cette heureuse cérémonie, tira de la liturgie du jour les paroles de félicitation et d'encouragement qu'il adressa aux nouvelles recrues : Semblable à la Vierge comparée à une aurore aux ravissantes couleurs, la vie religieuse doit développer l'éclat septénaire des vertus et grandir jusqu'à la pleine lumière d'un jour sans défaillances.

Quelques jours plus tard, en la fête de Saint Louis Roi, ce glorieux disciple de Saint François qui fut donné comme patron à ses Frères du T.-O., le 25 août, cinq novices émettaient leurs vœux. Ce fut encore le T. R. P. Ange-Marie qui leur adressa les paroles de circonstance : De même que dans le Sauveur Jésus l'amour fut en raison du don et le don en raison de l'amour, ainsi en doit-il être dans le sacrifice religieux : « Dilexit me et tradidit se. »

Dans l'une et l'autre fête, un grand nombre de parents et d'amis étaient venus s'associer au sacrifice et à la joie des nouveaux Franciscains.

Mgr George Gauthier

Nos Frères et Sœurs du T.-O. apprendront certainement avec un grand plaisir et aussi avec édification que Mgr George Gauthier, évêque titulaire de Philippopolis, donné par le Saint-Siège comme auxiliaire à Mgr l'Archevêque de Montréal, est tertiaire et tertiaire fervent. Déjà ils ont prié pour lui au jour de son sacre, qui fut la fête de Saint Barthélemi apôtre. Ils aimeront à se souvenir de lui dans leurs prières de chaque jour pour le clergé en général et leurs pasteurs en particulier, afin que Dieu donne à son élu, par l'intercession de Saint François qu'il aime et dont il est fier d'être le disciple par le T.-O., la grâce d'un long et fécond épiscopat : *Ad multos annos.*

Baie Saint Paul.

Chez les Petites Franciscaines de Marie

LE 12 août, fête de Sainte Claire d'Assise, se terminait, chez les Petites Franciscaines de la Baie Saint Paul, la retraite an-

nuelle de la Communauté. Pour solenniser cette fête eut lieu une cérémonie de vêtiture et de profession: vœux annuels et vœux perpétuels.

Le R. Père Alexandre, O. F. M., vicaire au couvent de Québec et prédicateur de la retraite, donna le sermon de circonstance. Ce fut un éloquent commentaire des sublimes appels du Maître aux âmes ardentes de jeunesse et de vaillance qui se sentent la passion du Christ et la folie de sa Croix.

Québec. — Fraternité de Saint Roch

APRÈS de 500 personnes, tertiaires et amies des tertiaires, prirent part le 7 juillet dernier au pèlerinage de la Fraternité au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Nous n'avions pas cette année le bonheur d'avoir avec nous les bons Pères Franciscains. Mais nous suivîmes cependant les vieilles traditions du pèlerinage: Après nous être rendus à la gare du Pacifique en procession, nous sanctifiâmes le voyage par la prière et le chant des cantiques. Notre vénéré Directeur, curé de la paroisse, et plusieurs ecclésiastiques dont il s'était fait accompagner, guidèrent ces pieux exercices.

Au sanctuaire, nous eûmes le bonheur d'assister au Chemin de la Croix et à la grande Procession. Malgré la chaleur torride, qui mit à notre voyage la note de pénitence, nous sommes revenus du Cap contents et édifiés.

Ancienne Lorette. — Visite

LA visite de nos deux Fraternités coïncida cette année avec les belles fêtes de la Portioncule, si chères aux cœurs Franciscains. La présence parmi nous du R. P. Joachim-Joseph, o. f. m., du couvent de Québec, contribua beaucoup à faire de ces jours de Pardon des jours saints. 12 professions et 6 vêtures vinrent couronner ses efforts apostoliques.

Matane

BIEN riche fut la moisson que le même R. P. recueillit dans cette paroisse, après trois jours de prédication, employés à faire

connaître le T.-O. et ses grâces. En la fête de Saint Bonaventure, 375 personnes, parfaitement conscientes de leur démarche, reçurent de ses mains le saint habit de la Pénitence.

Félicitations à l'apôtre et à ces nouveaux disciples de François.

Visites canoniques

SAINTE-FLAVIE. — En septembre 1906, le R. P. Eugène, franciscain, prêcha le T.-O. à Sainte-Flavie, et il était assez heureux que de donner le saint habit à un beau groupe d'environ 60 personnes. Mais comme les Pères Franciscains se trouvaient bien éloignés et les RR. PP. Capucins de Ristigouche relativement proches, Mr le Curé demanda sagement à ces derniers de venir ériger canoniquement la Fraternité : c'est ce que fit, en février 1911, le R. P. Pacifique. Du 19 au 21 juillet dernier, le R. P. Ferdinand donna à la paroisse les exercices de la sainte visite. Son zèle fut couronné de succès : 21 vêtements et 21 professions vinrent augmenter le nombre de nos frères et sœurs.

SAINTE-ROSE. (Laval) La visite annuelle de nos Fraternités eut lieu du 25 au 26 août dernier. Le prédicateur en fut R. P. Bonaventure du couvent de Montréal. 2 vêtements et 5 professions, plus une dizaine de cordigères.

SAINTE-SCHOLASTIQUE : Dans le même temps, le R. P. Marie-Bernard visitait canoniquement les fraternités de cette paroisse. Le bon esprit des tertiaires l'a visiblement satisfait. 3 vêtements et 19 professions.

SAINTE-HYACINTHE. — Le R. P. Thomas-Marie a donné les exercices de la Sainte Visite aux deux fraternités de cette paroisse, du 29 juillet au 31 août. L'heureux succès de cette visite et le zèle ardent du R. P. visiteur sont attestés par la prise d'habit de 120 personnes et par une profession de 27 novices.



Heureux celui qui ne garde pour lui rien de ce qui appartient à autrui, rendant à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Saint François — Opusc. div. I.



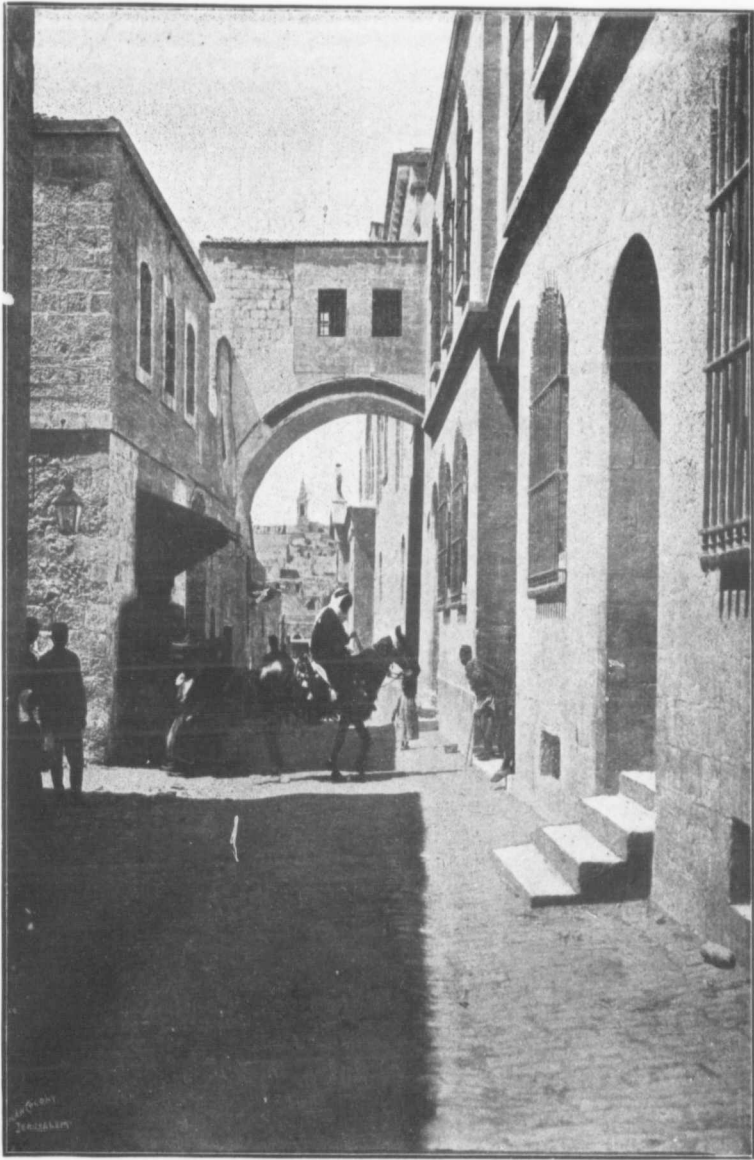
La Voie Douloureuse et la Basilique de l'Ecce-Homo



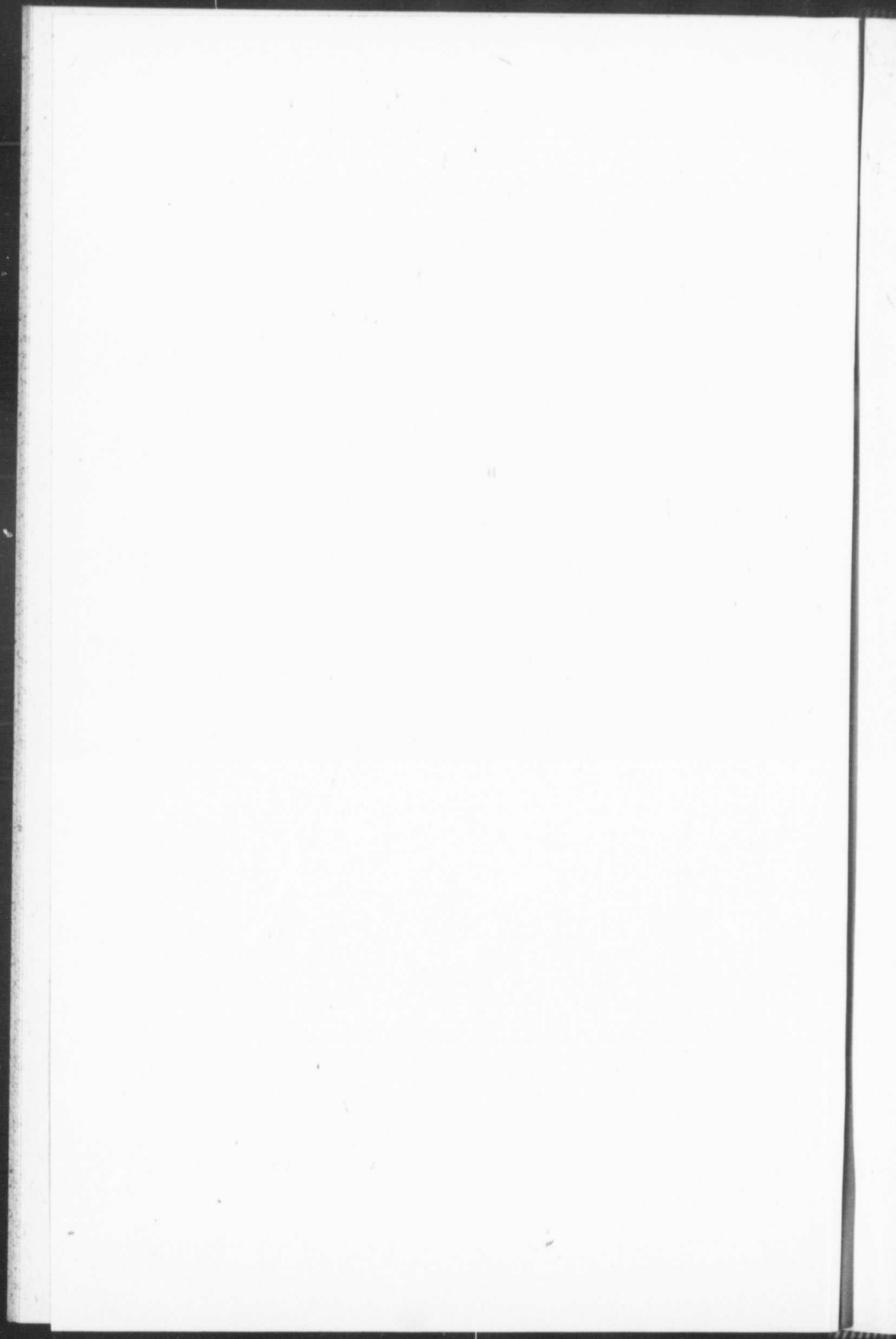
ABITUÉS à faire souvent le pieux exercice du Chemin de la Croix, les Tertiaires seront heureux de voir représentée dans son état actuel, une partie de la *Voie Douloureuse*, à Jérusalem.

Cette rue descend dans la direction de l'Est à l'Ouest, pour remonter, après avoir fait un léger coude vers le Sud, sur le mont Gareb que l'on voit s'élever à l'arrière-plan de la gravure. Au sommet le clocher qui s'élance vers le ciel est celui de l'Eglise Saint-Sauveur, à la fois église paroissiale des fidèles catholiques du rit latin, et église conventuelle des Frères Mineurs, gardiens des Lieux Saints.

Au premier plan, l'arc qui traverse la rue est l'Arc dit de l'*Ecce-Homo*, ainsi nommé parce que ce serait de l'une des trois arcades de cet arc de triomphe élevé à l'entrée du Prétoire, que Ponce-Pilate aurait prononcé ces paroles en montrant aux Juifs Jésus qu'il venait de faire cruellement flageller.



JÉRUSALEM. L'ARC DE L' " ECCE HOMO "



De ces trois arcades, celle de gauche a disparu. Les deux autres demeurent ; l'une, la plus grande, est celle que l'on voit enjamber la rue, l'autre plus petite se trouve à l'intérieur de la Basilique édiflée sur ces Lieux sacrés par les soins du Père Marie-Alphonse Ratisbonne.

* * *

Le 20 janvier 1842, à Rome, dans l'Eglise de Saint-André-delle-Fratte, la Très Sainte Vierge apparaissait à Tobie-Charles-Alphonse Ratisbonne. Juif de naissance, athée de fait, il devenait en un instant catholique fervent par l'intervention merveilleuse de Marie Immaculée. Sa liberté et sa vie, il les consacre à Dieu, et, à l'exemple de son frère, l'abbé Théodore Ratisbonne, il sera prêtre pour conquérir des âmes à la vérité. Un nouvel apostolat s'offre au zèle de ces deux convertis du Judaïsme : ils travailleront de concert à la recherche " des brebis perdues de la maison d'Israël " (Matth. xv, 24).

Dans ce but ils fondent une Congrégation, celle des Religieuses de Notre-Dame de Sion et tandis que l'abbé Théodore s'applique à former, gouverner, étendre la Congrégation naissante, le Père M.-Alphonse Ratisbonne emploie tous ses efforts à établir cette Congrégation en Terre-Sainte, à Jérusalem, dans l'antique Sion.

Le 6 mai 1856, quatre religieuses de Notre-Dame de Sion arrivent à Jérusalem. Leur installation provisoire est toute de pauvreté. Aussi bien Saint François prêtait-il son assistance aux nouvelles arrivées dans la personne d'un vénérable franciscain, le R. P. Antoine, Vicaire Custodial de Terre Sainte. Chaque matin, pendant plusieurs mois, l'humble religieux venait de son couvent de Saint-Sauveur avec les outils nécessaires à un ouvrier menuisier. Il ouvrait les caisses, les déballait, rangeait avec soin les planches et les clous qu'il en

retirait. Ce fut lui qui plaça l'autel dans la pièce destinée à servir de chapelle, lui encore qui fabriqua des bancs et des tables avec le bois des différents colis ouverts avec tant de précautions. " Lorsque la mort nous l'enleva, quelques années après, raconte le P. Ratisbonne, " le P. Antoine me constitua son héritier pour un tiers " de tout ce qu'il avait possédé. Il mourut en laissant " son crucifix, son bréviaire et son bâton. Il me légua " son bâton et je le conserve comme une précieuse " relique. "

* * *

Il s'agissait de trouver un emplacement pour établir définitivement l'œuvre nouvelle, œuvre à la fois *d'expiation* pour Israël par la prière et le sacrifice, et de *régénération* par l'éducation gratuite des enfants du pays, toujours convoités par le schisme et l'erreur. Après mille et mille difficultés soulevées par la duplicité orientale, le Père M.-Alphonse Ratisbonne put enfin acquérir, pour la Congrégation de Notre-Dame de Sion, une partie des ruines du Prétoire de Ponce-Pilate. Les fouilles amenèrent la découverte de l'*Arc de l'Ecce-Homo*. On résolut d'enfermer ces reliques précieuses dans un sanctuaire — ce devait être la Basilique de l'Ecce-Homo.

A l'intérieur, devant l'arc latéral, se dresse un autel entièrement formé des dalles du Prétoire, car toute la propriété des Dames de Sion, ainsi que la voisine, le couvent franciscain de la Flagellation, reposent sur l'emplacement du Prétoire de Pilate. On y voit de larges dalles évidemment contemporaines de la Passion du Divin Maître et aujourd'hui encore en parfait état de conservation. Quel bonheur pour le pieux pèlerin de pouvoir baiser ces dalles rougies autrefois du Sang précieux de notre divin Rédempteur !

ABOUNA FRANCIS.

Noces d'or

Le 29 juin dernier, il y avait grande fête au sanctuaire de la *Visitation*. Le Rvd Père *François Joseph Dailliez*, de Cambrai, président de cette résidence, célébrait ses noces d'or sacerdotales. Avant d'entrer dans l'Ordre des Frères-Mineurs, le Rvd Père appartenait à la Congrégation des Pères de Sion. Il avait succédé au R. P. Marie-Ratisbonne, dans la direction des Dames de Sion, en Terre-Sainte. A différentes reprises, en l'absence du Vicaire Custodial, le Rvd Père François-Joseph a rempli à Jérusalem les fonctions de Pro-Vicaire Custodial.

Avec tous ses frères en Saint François, avec les fils de Saint Benoît et de Saint Dominique, avec le distingué Consul Général de France à Jérusalem, avec tous les témoins de cette belle fête, nous redisons au Rvd Père : *Ad multos annos !*

A. F.



Bibliographie

➤ **L'Œuvre de la Réparation.** On nous informe que la notice consacrée dans le numéro de mai de notre *Revue*, page 256, au bulletin de l'Œuvre de la Réparation et de la Sainte Face publié par la succursale montréalaise du Bureau central de l'Œuvre de Tours, France, a été une cause d'ailleurs bien involontaire et pardonnable d'équivoque.

Il existe en effet à Montréal, au n° 640A de l'Avenue Papineau, une œuvre portant le nom **d'Œuvre de la Réparation**. Cette dernière est non une simple agence d'une œuvre française, mais une fondation canadienne, établie par une pieuse demoiselle qui depuis est entrée dans la vie religieuse, et continuée par des Tertiaires vivant en commun. Cette œuvre a été autorisée et bénie par Mgr l'Archevêque. Son but est d'offrir réparation à Dieu pour les péchés du monde, et la diffusion d'articles de piété. Bien que portant un nom semblable, ces deux œuvres sont entièrement distinctes l'une de l'autre.

AU JAPON



RNIÈREMENT nous recevions du Japon l'avis suivant :

Veillez faire savoir dans la Revue que la première petite Vie de Saint François d'Assise, en Japonais, est parue ces jours-ci.

Le style en est très simple — c'est petit comme le Poverello — et bien propre à faire du bien aux "*High Collars*" modernes du *Soleil levant* aussi bien que du *Soleil couchant*.

C'est un prêtre Japonais, du diocèse d'Osaka, qui y a mis la dernière main, et l'a présentée à son pays dans un style ultra-populaire.

Car c'est bien la traduction d'un tract populaire que ce petit livre à couverture bleue ornée d'une humble fleur.

D'abord, à Sapporo, un journaliste, que l'on appellerait volontiers l'ami des Pères Franciscains de là-bas, s'était offert à en faire une traduction sur l'original anglais. L'offre acceptée il s'était mis aussitôt à l'œuvre, lui, jeune homme intelligent, instruit, possédant l'anglais, même un peu de français, de latin et d'allemand ; ami aussi de tous les représentants des sectes protestantes de Sapporo, et qui, malgré le vernis de christianisme qu'il laissait paraître à son insu peut-être, ne laissait pas de se dire païen. Il traduisit tout, prenant même sur le repos de ses nuits. Seuls, quelques mots l'embarrassèrent, parce que exclusivement catholique. Il en avertit les Pères en toute simplicité.

Enfin le manuscrit, copié en double, après révision et retouches faites par un catholique cette fois, prit le chemin de l'imprimerie. C'est là, à Osaka, grâce à la bienveillante et toute fraternelle obligeance, du révérend Père Directeur de l'Imprimerie Saint Joseph qu'il revêtit ses livrées de tract de propagande catholique et religieuse au Japon.

Avant de passer outre qu'il nous soit permis de faire des vœux pour que ce païen, fervent de Saint François et qui en ce moment encore travaille pour nos Pères, soit attiré par le Crucifié de l'Alverne au Dieu crucifié du Golgotha, Jésus-Christ. Car selon le mot d'un vénéré Supérieur, vrai fils de Saint François dans la pauvreté et en qui la science ne le cède qu'à la sainteté, *François comme Jésus attire tout à lui.*

Dans l'espoir d'intéresser quelques-uns de nos chers lecteurs, nous offrons un essai de traduction de l'introduction-préface de ce petit livre. L'auteur est le R. P. Maurice Bertin, bien connu de nos lecteurs, à qui dans le numéro dernier de la Revue il parlait encore du Japon.

Introduction-Préface.

A la lecture attentive d'une vie de saint, si peu de religion que l'on ait, au contact de l'ardeur de sa foi, à la vue de tant de désintéressement, de générosité, de noblesse d'âme, on ne peut que recevoir un secours avantageux pour avancer dans la vraie Voie.

Les saints, hommes d'intérêt si universel, font mieux comprendre, au chrétien lui-même, non seulement ce que sont les vertus purement naturelles, mais encore les vertus surnaturelles, marques distinctives du fidèle du Christ. Car c'est Jésus, le modèle de ces vertus qu'Il a pratiquées jusqu'à la dernière perfection et enseignées manifestement dans tout le cours de sa sainte vie. Parmi ces saints, Saint François d'Assise attire particulièrement l'attention, et, fut-on incroyant, sa personnalité toute de douceur, sa vie toute de vertus, ne manque pas de provoquer l'admiration et d'attirer à sa suite. De plus, il y a 300 ans, dans cet Empire de la "*Source du Soleil*, de l'*Origine du Soleil*", alors qu'aux débuts de la diffusion de la religion catholique, les missionnaires se dévouaient sans compter, parmi eux plusieurs étaient les disciples de Saint François d'Assise, fondateur de l'Ordre Franciscain.

Même à cette époque reculée, les Japonais eux-mêmes, en bon nombre, imitaient le Pauvre d'Assise. Aussi parmi les Japonais Martyrs pour la Foi, plusieurs appartenaient au 1er et 3me Ordre.

Pour cette raison, plus vif sera l'intérêt de cette lecture, plus grand l'avantage qu'en retirera le lecteur.

Enfin, depuis cinq ans, les religieux de cet Ordre Franciscain sont revenus dans cet Empire du *Soleil levant* Aujourd'hui, dans le Hokkaïdo, ils mènent la même vie que du temps des saints missionnaires. Quelques-uns, prêtres, se livrent à la propagation immédiate de la religion et à la prédication ; d'autres, au couvent, s'adonnent à la prière, à la conquête d'eux-mêmes par la pratique de la mortification. Tous ensemble, obéissant à la même règle, ils mènent la vie de communauté. Par ce genre de vie, ils s'efforcent d'atteindre à la perfection et d'attirer ainsi à la lumière de la vraie Foi les hommes qui les entourent. Donc le double motif de cette publication de la vie du saint homme François : c'est, d'abord, de faire naître dans le cœur des infidèles le désir de bien connaître la religion qui forme de tels saints hommes, et puis d'enseigner aux fidèles catholiques la voie qu'il faut prendre pour imiter Notre-Seigneur plus parfaitement ; de sorte que si parmi eux quelqu'un entendait dans son cœur l'appel du Maître du Ciel et qu'il désire entrer dans l'Ordre de Saint François, il saurait où se renseigner. Cette publication n'a pas d'autre motif.

Ami lecteur, si dans ton cœur de Japonais murmure l'appel de la grâce du Maître du Ciel, certainement y germera aussi le désir de marcher sur les traces d'un si grand nombre d'hommes devenus des saints : Ainsi soit-il.

Au cours du mois de juillet, le rouge Soleil qui figure sur le drapeau de Japon s'est endeuillé de blanc — puisque le blanc est la couleur funèbre au pays des fleurs. — L'Empereur, descendant de la Déesse-Soleil Amaterasu (Illuminateur du Ciel) l'Empereur, héritier d'un trône qui n'a pas vieilli malgré ses XXV siècles d'existence ; l'Empereur, fils des dieux, est mort.

D'aucuns espèrent que son successeur aura des idées plus larges parce qu'il est né et qu'il a vécu dans une ère de civilisation à outrance; qu'il saura s'il peut gouverner et régner, conduire son pays plus encore par la voie de la civilisation morale que par le chemin de la prospérité matérielle.

Puisse son règne de "*lumière et clarté*" matérielle faire place au règne de la grâce et de la foi catholique du Christ qui aime les Japonais, rachetés comme nous.

Puisse cet Empereur qui a nom *Yoshi-Hito* (Homme Bon) être bon de cette bonté qui mérite à son peuple le salut.

Puisse ce petit livre l'aider dans cette mission.

ITSU-MADE-MO NIHONJIN



Le sac de Saint François

MONTELLA est une petite bourgade du Midi de l'Italie. On rapporte que Saint François s'y rendit un jour, avec trois compagnons selon sa coutume, pour y annoncer le règne de Dieu et y prêcher la pénitence. Arrivé sur les montagnes qui, de loin, dominant ce village, il s'arrêta avec ses frères pour se préparer par la prière à sa prédication du lendemain.

Or, il advint que cette nuit le froid fut intense et qu'il tomba quantité de neige. Le pays semblait couvert d'un manteau glacé. Toutefois, la neige épargna l'arbre sous lequel s'étaient réfugiés les serviteurs de Celui qui commande aux éléments. Les habitants de la contrée, passant par là la matin, eurent grand ébahissement, et le bruit du prodige se répandit très vite.

Une foule immense accourut, admira et sans plus tarder le peuple touché de la grâce, comprenant que la présence des religieux attirait les bénédictions célestes, supplia instamment François de ne pas quitter la contrée et de se fixer à cet endroit même. Le séraphique Patriarche se mit à leur annoncer la parole divine, les exhortant à faire la paix entre eux si quelque inimitié les séparait, et à se réconcilier avec Dieu.

Puis, il ajouta qu'il n'était pas en son pouvoir de répondre à leur désir, parce que le Maître lui commandait d'aller partout à la recherche des pécheurs, afin de les conduire au salut.

Désolés, les habitants de Montella supplièrent l'hôte si précieux qu'ils allaient perdre de leur laisser au moins ses compagnons, et prirent l'engagement de leur bâtir un monastère à l'endroit même où se dressait le chêne miraculeux. Saint François consentit, et levant vers le ciel ses deux mains marquées du sceau du Christ, il bénit l'emplacement de la nouvelle maison de prières. Puis il continua son voyage emmenant avec lui un seul de ses compagnons, et laissant les deux autres à Montella.

L'année suivante, il était en Toscane, accueilli et honoré comme un messager du Ciel. Les grands de ce monde voulaient l'avoir chez eux, et l'austère religieux acceptait parfois leurs invitations, saisissant toute occasion de leur prêcher la Charité.

Un jour, il se trouvait chez un très riche gentilhomme homme de bien et plein de foi. A l'heure du repas, le saint bénit la table et s'assit près du maître. Tout à coup le visage du moine s'illumina d'une clarté céleste, et en même temps ses traits témoignèrent d'une préoccupation profonde. Ses regards ne voyaient plus son entourage, mais, traversant les espaces, contemplait dans un lointain mystérieux quelque pénible spectacle. Muets d'étonnement, les assistants respectèrent pieusement d'abord cette extase ; mais comme elle se continuait sans qu'ils en comprissent la cause, le gentilhomme interrogea son hôte " Ah ! répondit

celui-ci, pendant que je suis là dans l'abondance, là-bas, au fond des montagnes mes pauvres frères de Montella sont assiégés par une neige épaisse qui interdit l'accès du couvent. Mes chers enfants manquent de tout et ne peuvent sortir pour se procurer des vivres. Pour l'amour de Jésus, permettez-moi de prendre du pain sur cette table. ”

Cette demande parut étrange au gentilhomme qui, cependant, fit apporter un grand sac et une forte quantité de pain.

L'homme de Dieu remplit le sac de pain et se mit en prières. Quelques minutes plus tard le sac avait disparu.

A Montella, les religieux privés de secours se recommandaient à Dieu qui prend soin des oiseaux du ciel, et qui envoya ses anges nourrir le prophète dans la fosse aux lions.

Pendant qu'ils priaient à la chapelle, la cloche du petit couvent retentit. Qui donc avait pu franchir la neige ?

Ils coururent ouvrir la porte et ne trouvèrent personne ; pas un pas n'avait effleuré la neige tout à l'entour, pas une trace ne s'y pouvait apercevoir, mais, debout et appuyé contre la porte, il y avait un gros sac qui roula à leurs pieds, et laissa échapper quelques-uns des pains qu'il contenait.

Ils remercièrent le Tout-Puissant, et se nourrissant de cette manne venue du ciel, ils gardèrent fidèlement la mémoire de ces événements, dont l'histoire leur fut bientôt dévoilée. En souvenir du miracle, le sac fut transformé en couverture et placé sur l'autel ; on ne l'enlevait que pour célébrer le Saint-Sacrifice.

Au xvi^e siècle, le monastère de Montella s'est renouvelé et changé. De leur première maison située sur la cime de la montagne et trop distante de lieux habités, les frères sont descendus dans une habitation plus spacieuse et plus commode bâtie dans la plaine et tout près de la bourgade. Une vaste et belle église dont le haut clocher s'aperçoit de tous les coins de la vallée a remplacé l'humble chapelle. Les religieux qui n'ont pas oublié le miracle du pain ont

emporté la relique qui en perpétue la mémoire. Cette couverture grossière s'étend encore sur le nouvel autel. Mais le temps fait son œuvre ; et un jour vient où la pauvre toile que, par respect on n'a jamais ravaudée, tombe en lambeaux. Ses fils se désagrègent ; tant de déchirures béantes se sont ouvertes que le frère sacristain n'ose plus en faire usage. Enfin, ne voulant pas la soustraire à la vénération du couvent, il la plie et la dépose sur la tablette d'une niche de pierre creusée dans la muraille près de l'autel.

Or, il arriva qu'un paysan, poursuivi à tort ou à raison. pour je ne sais quel délit, vint chercher refuge au couvent de Montella qui avait droit d'asile. Mais le pauvre homme s'ennuyait de sa réclusion claustrale et comprenait peu qu'on pût passer sa vie à chanter laudes après matines, et complies après vêpres, sans jamais discontinuer. Un jour, n'y tenant plus, il s'aventura imprudemment à sortir, voulant jeter un regard sur les prairies et les blés. Il comptait sans les sbires qui se tenaient aux aguets, dans l'attente de cette heure d'oubli.

A peine avait-il fait cent pas, que les gens de la justice, brandissant leurs escopettes chargées, débusquèrent d'un taillis voisin et se précipitèrent, qui de droite, qui de gauche, qui par circuit, qui en droite ligne, pour le circonvenir et en faire capture. C'était chose jurée de le prendre mort ou vif.

Le malheureux, exécutant une volte-face pour rentrer, se mit à courir à toutes jambes vers la porte du couvent. Il courait si bien, la peur lui donnait si bien des ailes, qu'il devint évident pour les policiers qu'il allait leur échapper. On s'était trop pressé de courir sus. Ce voyant, le chef de file prit une détermination désespérée ; il commanda tant de sa voix que de ses signes, à tous ses hommes, de faire feu sur le fugitif. Vingt coups de feu retentissent à la fois. A la distance relativement courte où l'on était du but, pas une balle ne devait avoir manqué sa cible : le misérable, tombé sous les coups et baigné

dans son sang, devait en une seconde être passé de vie à trépas.

Néanmoins, quand le nuage de fumée qui avait accompagné cette salve se fut dissipé, les tireurs stupéfaits purent constater que l'homme courait toujours et n'en courait que mieux. Juste à ce moment il atteignait la porte de l'asile protecteur, et, instantanément la porte se refermait sur lui.

A la réflexion, les hommes d'armes ne se tinrent pas pour battus et se dirent que le cerf touché à mort bondit quelquefois en élans désespérés, puis tombe enfin. Sans doute, leur victime n'avait dû voir s'ouvrir la porte du monastère que pour aller tomber dans les bras de la mort. N'ayant plus droit de poursuite jusque-là, ils voulurent du moins se rendre compte de l'issue de l'affaire et demandèrent à pénétrer dans le moustier.

Là, tout était émoi... Dans le préau, tous les religieux entourait le paysan. Celui-ci plus mort que vif, ruisselait de sueur, haletant de fatigue et d'angoisse, semblait s'interroger lui-même et chercher ses inévitables blessures. Ses vêtements étaient bien en vérité criblés de trous de balles. Mais, de blessures, point; le héros de l'histoire, les moines, les sbires, tout le monde put le constater et chacun dut en convenir.

“Malédiction! s'écriaient les soldats, cet homme est sorcier et ne vaut guère mieux que le diable. A la potence le nécromant, au gibet le magicien, au bûcher le sorcier: Il a bu un philtre ou porte un talisman. ”

A ces derniers mots, le paysan écarquille les yeux, comme s'il sortait d'un songe; quelque chose d'incompréhensible jusqu'alors se fait jour dans son esprit. D'un geste brusque et des deux mains, il entr'ouvre le surcot qui couvrait sa poitrine.

“Oui, répondit-il, il y a en tout cela l'action d'un pouvoir surnaturel, mais c'est à Dieu que je le dois. J'ai pris ce matin dans un coin de la chapelle, un morceau de toile sans nulle valeur et j'ai cru pouvoir me l'appro-

prier pour raccommoder mes vêtements. Et voyez les balles ont glissé sans m'égratigner. Quelque chose me dit là (et il se frappa le front) que c'est la relique d'un saint qui m'a préservé."

Les religieux n'avaient pas attendu si longtemps pour s'écrier d'un commun accord :

"C'est le sac de Saint François; il vient d'accomplir un nouveau prodige."

C'en était assez pour mettre au jour la vertu un peu oubliée de la précieuse relique. Avec une rapidité sans égale, la renommée s'en propagea. Notre paysan qui lui devait la vie lui dut aussi sa grâce. Après une révision de sa cause, cette intervention divine lui ayant acquis l'indulgence de ses juges, il obtint sa liberté pleine et entière et put jouir en paix du bonheur de cultiver son champ et de soigner son troupeau.

Bientôt il n'y eut personne dans la Péninsule qui ne fut possédé du désir de tenir en sa possession une parcelle de l'humble toile et tous ceux qui en étaient munis expérimentaient son efficacité prodigieuse. C'est vers cette époque qu'on plaça à Fulloni, dans le couvent des franciscains, un bas-relief représentant le Saint Fondateur, remplissant son sac de pain pour l'envoyer à ses frères de Montella. Plus tard, un marquis napolitain, Don Francisco Perez Navarrete, publia un livre ayant pour titre : "Histoire du sac de Saint François, conservé à Montella, diocèse de Nusco, chez les Frères Mineurs conventuels." C'est de là que nous avons tiré notre récit.



JE vous prie, autant que je le puis, d'habituer votre cœur, pour l'amour de Dieu, à mieux aimer que tout mal advienne à votre corps, par la lèpre et toute autre maladie, que si le péché mortel venait en votre âme.

Saint Louis, roi, tertiaire.



NECROLOGIE

Ier ORDRE

Frère Marie-Joseph, dans le siècle Louis Napoléon **Jacques**, de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, au diocèse des Trois-Rivières; laïc profès, décédé à Beyrouth (Asie-Mineure) en août 1912, à l'âge de 43 ans, après 21 ans de vie religieuse. Il fut le premier franciscain canadien depuis la Restauration de l'Ordre au pays.

Montréal. — Fraternité Notre-Dame-des-Anges. — Mde Crevier, décédée le 27 juillet.

— Fraternité Saint-Joseph. — M. W. A. Dillon, en religion Fr. Ignace, décédé en juin, à l'âge de 42 ans, après 16 ans de profession.

— Fraternité Saint-François. — M. A. Saint-Jean, en religion Fr. Jean, décédé le 16 août, après 14 ans de profession.

— M. Julien Legault, en religion Fr. Yves, décédé le 25 juillet, après 16 ans de profession.

— Fraternité Saint-Antoine. — Mde Napoléon Larose, décédée en juillet.

— Mde Henri Thérien, décédée en juillet.

Sainte-Claire du Mille End. — Mde Ephrem Saumur, née Adeline Viau, en religion Sr Saint-Ephrem, décédée le 4 juillet, à l'âge de 65 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Alphonse Goudreau, tertiaire isolée, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 20 juillet, chez les Petites Sœurs des Pauvres.

— Mde George B. Lamarche, décédée le 1^{er} septembre, à l'Hôpital Général des Sœurs Grises. Tertiaire isolée.

— Mlle Eléonore Poirier, en religion Sr. Cécile, décédée le 23 mars. Tertiaire isolée.

— Mde L.-A. Labonté, en religion Sr. Mechtilde, décédée le 28 août. Tertiaire isolée.

Abonnée. Mde E. Kirouac.

Québec. — Fraternité du Saint-Sacrement. — M. J. M. Tardivel, décédé le 14 août, à l'âge de 80 ans, après 28 ans de profession.

— Mde Zéphirin Fortier, née Philomène de Courcy, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 21 août 1912, à l'âge de 72 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde George Lemay, née Emilie Couture, en religion Sr Marie du Précieux Sang, décédée le 30 août 1912, à l'âge de 46 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Roch. — Mde Vve Edouard Dorion, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 28 avril 1912, à l'âge de 86 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Adolphe Bélanger, en religion Sr Saint Alphonse de Liguori, décédée le 28 mai 1912, à l'âge de 36 ans, ayant 10 ans de profession.

— Mlle Angèle Renaud, en religion Sr Sainte Véronique, décédée le 8 juin 1912, à l'âge de 45 ans.

— Mde Firmin Corriveau, née Délima Théberge, en religion Sr Saint François d'Assise, décédée le 12 juin 1912, à l'âge de 56 ans.

— Mde Auguste Couture, née Belzimire Boivin, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 17 juillet 1912, à l'âge de 67 ans.

— M. Augustin Brodeur, en religion Fr. Joseph.

Toutes ces personnes appartenaient au Chemin de Croix Perpétuel.

— Melle Emilie Giroux, en religion Sr. Marguerite, décédée le 31 août 1912 à l'âge de 27 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Delage dit Lavigneur, née Arthémise Giroux, en religion Sr Germaine, décédée le 17 août à l'âge de 45 ans, après 10 ans de profession.

Les Trois-Rivières. Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Ludger Beaubien, née Adéline Girard, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 3 juillet à l'âge de 72 ans, après 27 ans de profession.

— Mde Olivier Harel, née Salomé Goudreau, en religion Sr Olivier, décédée le 31 juillet à l'âge de 50 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Olivier Gouin, née Elisa Pratte, en religion Sr Elisabeth, décédée en juin, tertiaire isolée.

Fraternité Saint-Bonaventure. — M. Napoléon Charbonneau, en religion Frère Norbert, décédé le 19 août à l'âge de 62 ans, après 22 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde Vve Jos. Desjardins, née Anna Matte, décédée en août, à l'âge de 64 ans, après plusieurs années de profession.

— Mlle Zoé Brunet, décédée en août, à l'âge de 80 ans, après plusieurs années de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde J. Bte Bellefeuille, née Sophie Doucet, en religion Sr Sophie, décédée le 10 août à l'âge de 93 ans, après 20 ans de profession.

Lanoraie. — Mlle Marie Aldegonde Blais, en religion Sr Julie, décédée le 23 mars à l'âge de 20 ans, après 2 mois de profession.

Ancienne Lorette. — Mde Vve Pierre Hamel, née Adelaïde Fiset, décédée le 19 juillet.

— Mde Théodore Voyer, née Louise Vallières.

— Mr J.-Bte Belleau, décédée le 28 juin.

Sainte-Hyacinthe. — Mlle Elmire Provost, dite Sœur Marie de la Croix, décédée le 23 juin après treize ans de profession.

— Mme Jos. Bernard dite Sœur Saint François, décédée après onze ans de profession.

Lévis — Fraternité Notre-Dame. — MM. Louis Turgeon, décédé le 18 juin ; Hippolyte Larochelle décédé le 2 juillet ; Louis Napoléon Carrier, décédé le 18 juillet.

Saint-Ubald. — Mde Vve Joseph Leboeuf, née Eléonore Houle, en religion Sr Gaétane, décédée le 2 août à l'âge de 71 ans après 18 ans, de profession.

— M. Joachim Gingras, en religion Fr. Hugolin, décédé le 19 août, après 6 ans de profession. Il était du Chemin de Croix perpétuel.

Saint-Léon de Maskinongé. — Mde J. H. Martin, née M. A. Laperrière, en religion Sr. Angèle de Mérici, décédée le 6 février à l'âge de 27 ans, après 6 ans de profession.

Sainte-Foy. — Melle Corinne Fiset, en religion Sr Marie-Louise, décédée le 7 juillet à l'âge de 17 ans, après 2 ans de profession.

— M. Arthur Berthiaume, décédé le 3 août à l'âge de 34 ans, novice.

Montmagny.—Mde Hippolite Ladurantaye, née Marie Labarre, en religion Sr Sainte Marie-Marguerite, décédée le 5 juillet 1912 à l'âge de 78 ans, après 16 mois de profession.

— Mlle Alida Goudreau, en religion Sr Saint Nazaire, décédée le 8 juillet 1912, à l'âge de 19 ans après 16 mois de profession.

— Mde Vve J. Bte Nicole, née Thérèse Bélanger, en religion Sr Saint Pierre Baptiste, décédée le 16 juillet 1912 à l'âge de 90 ans, après 11 ans de profession.

Saint-Scholastique — Mlle Joséphine Thérien, en religion Sr Joseph, décédée le 10 août 1912 à l'âge de 49 ans, après 19 ans de profession.



Faveurs diverses

Remerciements :

A LA TRÈS SAINTE VIERGE ET A SAINT ANTOINE : grâce insigne, M. A. F.
A SAINT FRANÇOIS ET AU BON FRÈRE DIDACE : guérison. G. G. Saint-Sévérin

A SAINT ANTOINE : protection toute spéciale B. R. Montréal. — Position améliorée au-delà de toute espérance. La P. Montréal. — Faveur. Confiante, Montréal.

A SAINT ANTOINE ET AU BON FRÈRE DIDACE : Faveur. C. B. Bank-Village.

AU BON FRÈRE DIDACE : guérison Mde J. H. Saint-Prosper. — Faveur. Abonnée. Montréal. — Guérison d'un enfant. Abonnée. Montréal. — Aide dans un accident. A. B. Charlesbourg.

A SAINT BENOIT : Guérison d'un rhumatisme. Mde J.-C. S. Tertiaire. Ile aux-Noix.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Pécheurs, 40. — Indifférents, 19. — Ivrognes, 34. — Premières communions, 18. — Vocations, 12. — Grâces d'état, 24. — Grâces spirituelles, 19. — Grâces temporelles, 22. — Familles-accord, 16. — Familles-santé, 22. — Familles-prospérité, 15. — Enfants, 19. — Jeunes gens, 25. — Jeunes filles, 42. — Mariages, 12. — Positions, 8. — Objets perdus, 12. — Malades, 35. — Défunts, 18. — Examens, 12. — Spéciales, 7.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.